



Décision d'un juge immédiate?

Par **yob357**, le **30/06/2014** à **17:37**

bonjour

j ai rdv au tribunal d'instance car je suis au chômage et j'ai assigné ma banque nous avons donc rdv au tribunal d'instance ensemble le 12 septembre 2014 pour un report de credit immobilier de 24 mois que j'ai demandé car je ne peux plus payer a partir de septembre car je n ai que 930 euros

ma question est la suivante:

le juge va t il rendre son jugement a la fin de l audience ?

ou va t il y avoir un délais de verdict? ce qui me pénaliserait lourdement...

cordialement

merci